



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 59616

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'avenir de la sous-préfecture de Sedan. En effet, suite à l'article paru ce 3 juillet 2014 dans le magazine *Challenges*, il est évoqué un rapport sur l'évolution du réseau des sous-préfectures, remis au printemps 2013 au ministre de l'intérieur, proposant un plan de fermetures de 47 sous-préfectures sur les 233 que compte la France, dont celle de Sedan. Cette dernière qui couvre un arrondissement de plus de 60 000 habitants, joue un rôle majeur auprès des collectivités locales et des usagers qui ont recours à ce service public. La présence de l'État est d'autant plus nécessaire sur ce territoire déjà fragilisé par une forte désindustrialisation, et un taux de chômage important. Il lui demande, dans le cadre de ce projet de réorganisation des services de l'État, de lui donner des garanties quant au maintien de la sous-préfecture de Sedan.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59616

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5763

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)